

## OIEC : Office International de l'Enseignement Catholique



LE BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION CATHOLIQUE est né avec une vocation claire et un engagement international, essayant d'accueillir et de compter sur chacun. Ses fondateurs ont pris grand soin d'obtenir une adhésion maximale de toutes les écoles catholiques des différents pays et des institutions religieuses dédiées à l'éducation. Depuis sa création, je cherche et j'ai la reconnaissance des Organisations Catholiques Internationales (OCI) et d'autres organisations

comme l'Unesco, dans laquelle elle a le « Statut supérieur des relations formelles de consultation » ; Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), également doté du « Statut consultatif spécial » ; avec le même rôle au Conseil de l'Europe et celui de participatif depuis 1998. Il entretient des relations avec la FAO, l'OIT, l'OUA et l'OEA. De même, il travaille actuellement en collaboration avec la Congrégation pour l'Éducation catholique et avec la Commission d'éducation de l'Union des Supérieurs et Supérieurs généraux (UISG-USG).

L'Office international de l'éducation catholique a intégré de nombreux pays.

À l'heure actuelle, il compte des associations d'écoles catholiques dans plus d'une centaine de pays et avec presque toutes les institutions religieuses dédiées à l'éducation. Il regroupe plus de 210 000 écoles catholiques dans le monde, réparties sur les cinq continents ; dessert plus de 44 millions d'enfants et de jeunes; et il compte plus de 3 350 000 enseignants. Il est configuré dans cinq régions : Afrique, Amérique, Asie, Europe et Moyen-Orient Afrique du Nord.

Parmi les principaux objectifs de l'Office International de l'Enseignement Catholique, soulignons les suivants :

- Promouvoir l'éducation catholique dans le monde. Elle contribue ainsi à la mission évangélisatrice de l'Église. Les écoles catholiques sont à la pointe de l'Église, au-delà de ses limites, à la périphérie de, pour se rencontrer et dialoguer avec tous, pour humaniser et proposer les valeurs de l'Évangile.
- Collaborer avec l'Église universelle, avec les conférences épiscopales, les institutions religieuses et autres organisations catholiques liées à l'éducation.
- Assurer une représentation dans les organisations et forums internationaux liés à l'éducation.
- Développer des communautés éducatives chrétiennes qui participent et collaborent étroitement avec leurs écoles.
- Porter une attention particulière aux plus pauvres, aux plus défavorisés ou vulnérables.
- Créer et développer des liens d'entraide et de solidarité active entre ses membres.
- Défendre et promouvoir la liberté d'enseignement.

La force et la croissance de l'école catholique dans différents contextes et dans le monde

Cela passe par la capacité de collaboration qu'ils ont et qu'ils réalisent.

Il est donc urgent de collaborer et de travailler ensemble, entre eux et avec d'autres réseaux d'écoles catholiques ou non catholiques.